

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : **Madame Valérie FOURCADE & Monsieur Kévin FOURCADE**
Demeurants : 201, Rue des Martinets 65 200 HIIS
Reconnaissent avoir visité le bien ci-après désigné :

Bois et taillis situés sur la commune de Barbazan Dessus 65360 ; parcelles section B ; N°116 ,117 et 118 d'une contenance totale de 6 120 m²

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeurs : trois cents euros, 300 €

Honoraires de recherche d'acte à la charge des acquéreurs ainsi que les frais notariés

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 100% lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 300 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Les différentes parties (acquéreurs et vendeurs) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le notaire en charge de la vente du bien :

Maître Alexandre CAVE à Laloubère

Fait à Hiis, le 02 février 2024

Les acquéreurs,

("Offre d'achat soumise
aux présentes conditions")

Madame Valérie FOURCADE

Monsieur Kévin FOURCADE

Les vendeurs,

("Acceptation de l'offre
aux présentes conditions")

Madame Françoise SALOM

Monsieur Jean Claude Barreau

Condition(s) suspensive(s) :

Aucune condition suspensive